



4^{ème} édition du Concours de « Meilleur Spa Praticien de France » 7, 8 et 9 Avril 2018 Portes de Versailles

Ce Concours est organisé par la FFESpa « Fédération Française des Exploitants de Spa », en partenariat avec le réseau « Elégance Spa & Beauty Académies », créateur des premières formations Spa Praticiens et du premier diplôme homologué de Spa Praticien en France, avec le Magasine « Nouvelles Esthétiques et Spa » et le Congrès International Esthétiques et Spa.

La FFESpa a pour objectif de promouvoir et défendre le professionnalisme du secteur Spa en France. C'est pourquoi seules les personnes Titulaires d'un Diplôme d'Etat ou Homologué par l'Etat pour les professionnel(le)s, ou en cours de formation pour de tels diplômes pour la catégorie « Etudiant », peuvent s'inscrire à ce concours.

Conditions d'accès au Concours

1. Modalités administratives

Les inscriptions doivent se faire via le site internet de la Fédération Française des Exploitants de Spa :

www.federation-spa.fr

- Pour la catégorie ETUDIANTE, qui se déroule le Samedi 7 avril 2018 :

Le ou la candidat(e) est inscrit(e) par son école, qui atteste ainsi que le/la candidat(e) est bien inscrit(e) dans une formation de Spa Praticien pendant l'année scolaire 2017/2018. Aucun élève ou étudiant ne peut s'inscrire directement.

- Pour la catégorie PROFESSIONNEL, qui se déroule le dimanche 8 avril 2018 :

Le candidat doit fournir **une copie de son diplôme** (Diplôme homologué de Spa Praticien, diplôme d'Etat d'esthétique, diplôme de Kinésithérapeute...) **et un**

justificatif de son statut professionnel du Spa lors de son inscription (Bulletin de salaire, Kbis, déclaration autoentrepreneur...)

➤ Pour la Catégorie INTERNATIONALE, qui se déroule le Lundi 9 avril 2018 :

Le ou La candidate s'inscrit **en justifiant de sa nationalité** par copie du passeport, de son, emploi effectif dans le secteur du Spa /Bien-être grâce à **un justificatif de son statut professionnel** par un bulletin de salaire ou contrat de travail.

Chaque candidat(e) représente ainsi également les « couleurs » de son entreprise ou de son école de formation.

2. Modalités financières

Afin de couvrir les frais occasionnés par l'organisation des épreuves, chaque concurrent devra honorer **une participation de vingt euros (20 €)**, par chèque libellé à l'ordre de la FFESpa, à remettre lors de l'inscription.

3. Conditions d'inscription

- S'être préalablement inscrit(e) au concours et avoir rempli les documents en ligne et présents sur le site de la FFESpa, **avant le 1^{er} Avril 2018 dernier délai de réception.**
- Etre Majeur (e) et fournir une copie de la pièce d'identité, titre de séjour ou passeport valide.
- Etre actuellement en emploi en tant que SPA Praticien ou équivalent dans un SPA (hors contrat de Professionnalisation) pour la catégorie professionnel. C'est l'entreprise qui inscrira le(a) candidat(e). Fournir fiche de paie et diplôme.
- Etre actuellement en cours de formation, ou contrat de professionnalisation ou apprentissage. C'est l'établissement de formation qui inscrira le(a) candidat(e). Fournir certificat de scolarité ou formation en cours avec l'intitulé de la formation et diplômes éventuels.
- Se présenter sur le stand du Concours en tenue professionnelle (pour le bas) 15 min avant l'épreuve, avec son modèle, son huile de massage, sa serviette pour couvrir la table, un peignoir, un paréo ou une serviette pour couvrir le modèle. Le modèle sera vêtu d'un string jetable ou d'un bas de maillot de bain et de mules ou chaussons.
- Etre animé par un sentiment de compétition sportive respectueux.
- S'être acquitté de la participation de 20 € par catégorie présentée (chèque à l'ordre de FFESpa , à envoyer à FFESpa 47 rue Hotel des postes 06000 Nice)

Attention : aucune convocation ne sera émise si le candidat n'a pas fourni les éléments justificatifs demandés et ne s'est acquitté de sa participation financière.

Inscription en Catégorie Etudiant :

Chaque Candidat est inscrit par son école de formation qui certifie le statut du candidat. Il devra être :

- Inscrit en formation de Spa Praticien titre homologué indépendant
- Inscrit en CQP ou Certification Spa Praticien **ET** inscrit ou titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Esthétique ou de Kinésithérapeute

La FFESpa se réserve le droit de procéder à tout contrôle ou vérification des éléments. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion du Concours.

Inscription en Catégorie Professionnel :

Chaque Candidat est inscrit par son Entreprise. Il devra être :

- Titulaire d'un Diplôme de Spa Praticien titre homologué indépendant
- Titulaire d'un CQP ou Certification Spa Praticien **ET** titulaire d'un Diplôme d'Etat d'Esthétique ou de Kinésithérapeute

La FFESpa se réserve le droit de procéder à tout contrôle ou vérification des éléments. Toute fraude ou tentative de fraude entraînera l'exclusion du Concours.

4. Date limite d'inscription et confirmation

Les inscriptions seront closes 1 semaine avant le concours, **soit le 1^{er} Avril 2018** dernier délai de réception des inscriptions. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Chaque candidat(e) recevra une confirmation, **par email provenant de « contact@federation-spa.fr »**, de son jour et heure de passage en épreuve de Concours pendant la dernière semaine précédant les épreuves, soit la semaine du 2 avril. Il est **INUTILE** de harceler la FFESpa avant cette semaine, car l'organisation des épreuves peut être modifiée selon le nombre d'inscrits jusqu'au dernier jour d'inscription.

Le candidat pourra retirer sur place deux accès au Congrès gratuits pour lui-même et son modèle. Il devra se présenter sur l'espace Concours, situé au RDC du Hall d'exposition, **15 minutes avant** avec **son modèle et ses éléments** (tenue professionnelle pour le candidat, serviettes et linge de table et de soin, huile de massage, éléments décoratifs, chaussons pour le modèle)

Tout retard entraînera l'exclusion du Concours, quelle que soit la cause du retard.

Chaque candidat(e), en tenue professionnelle, devra être accompagné(e) de son « modèle » en string jetable ou bas de maillot de bain, avec peignoir, paréo ou serviette enveloppante et mules. Chaque candidat(e) devra prévoir le linge destiné à la table de massage/modelage, une serviette ou linge destiné à couvrir le modèle, ainsi que l'huile et son récipient dont il aura besoin pour réaliser sa prestation.

Catégories de Concours

Ce Concours individuel est organisé en deux catégories principales, organisées sur deux jours distincts :

- **Catégorie Etudiant(e) le samedi 7 avril 2018**
- **Catégorie Professionnel(le) le dimanche 8 avril 2018**
- **Catégorie Internationale le lundi 9 avril 2018**

Avec dans chaque catégorie deux thématiques de concours, correspondant à deux univers de massage/modelage pour le Concours, suivant deux grandes familles d'actions sur le corps :

- **Massage/Modelage « Energétique »** : utilisant **principalement** les circuits énergétiques du corps ou méridiens. On y trouvera le Shiatsu, les réflexologies...
- **Massage/Modelage « Neuro- musculaire »** : agissant **principalement** sur les muscles, les liaisons neuro musculaires et articulaires. On y trouvera le Suédois, le Thaï...

Déroulement des épreuves

Attention : le métier de Spa Praticien, ne se résumant pas à la seule technique de massage/modelage, il sera attendu une prise en charge du « modèle » avant et après la partie technique, une prise en compte de l'espace, du linge et du matériel.

Les protocoles ou déroulements de massage/modelage étant si différents d'une personne à une autre, les catégories s'appuient sur les compétences et les connaissances professionnelles de chaque candidat(e), et non pas sur la « justesse » d'un protocole dont chacun(e) pourrait avoir une version ou une pratique différente. **AUCUN accessoire de massage n'est autorisé** (bambous, pierres, bâtons, foulard,). Seules les techniques manuelles (et coudes, avant-bras...) sont acceptées.

Chaque candidat(e) sera écouté(e) par le Jury **avant** sa prestation. Il (elle) devra expliquer ce sur quoi il (elle) va intervenir et comment, correspondant à la catégorie dans laquelle il (elle) s'est inscrit(e). L'objectif étant de valider que le(a) candidat(e) à les connaissances du corps et des effets produits par les techniques qu'il envisage d'employer, qu'il (elle) sait ce qu'il (elle) prévoit de faire et permettre au Jury d'apprécier s'il (elle) réalise bien les actions prévues.

Les Jurys et notations suivent les évaluations telles que contenues dans le Diplôme Homologué par l'Etat de SPA Praticien, délivré par le réseau Elégance SPA & Beauty Académies.

Les principaux critères d'évaluations reposent sur :

- La prise en charge du « modèle », avant, pendant et après la prestation, respect de l'intimité, relation et écoute
- La prise en compte de l'espace et du matériel
- La maîtrise des techniques énoncées par le(a) candidat(e)
- La connaissance anatomique, métabolique et physiologique des actions réalisées
- L'aisance corporelle du candidat, position, déplacements, fluidité,
- L'aisance manuelle du (de la) candidat(e)
- L'aisance respiratoire du candidat
- Le respect de son propre maintien corporel
- L'attitude générale dégagée

Le Jury est composé de professionnel(le)s de la pratique et de l'évaluation.

Un débriefing individuel sera donné par à la fin des épreuves à chaque candidat (e) afin qu'il (elle) puisse apprécier les différents points évalués et ce qu'il (elle) peut en retenir. Il faut garder à l'esprit que ces « notations » ne sont que comparatives entre les candidats, c'est-à-dire destinées à déterminer, sur ce jour de concours, les éléments factuels de différences de niveaux selon les critères utilisés afin de pouvoir décerner une médaille d'or, d'argent et de bronze.

Organisation des épreuves

Chaque candidat sera convoqué individuellement par email, lui précisant son jour et heure de passage

Catégorie Etudiant le Samedi 7 avril 2018

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues », entre 10h00 et 16h30.

Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email dans la semaine qui précède l'épreuve.

De 17h00 à 17h30 : Délibérations des jurys

18h00 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours

Catégorie Professionnel le Dimanche 8 avril 2018

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues » de candidats, entre 10h00 et 16h30.

Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email.

De 17h00 à 17h30 : Délibérations des jurys

18h00 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours

Catégorie Internationale le lundi 9 avril 2018

Les épreuves seront organisées sur la journée en plusieurs « vagues » de candidats, entre 11h00 et 14h00.

Chaque candidat devra suivre exactement l'heure de convocation reçue par email.

De 14h00 à 14h30 : Délibérations des jurys

14h30 : Remise des Prix au Village Spa par la FFESpa en présence des partenaires officiels du Concours

Résultats et Prix

Il y aura 3 médailles (Or, argent et Bronze) pour chaque thème (Massage/modelage Neuromusculaire, Massage/Modelage Energétique) et pour chacune des trois catégories (Etudiant, Professionnel, Internationale), soit 6 lauréats Etudiants, 6 lauréats Professionnels et 6 lauréats Internationaux.

En plus des médailles et du « Titre de Meilleur Spa Praticien de France 2018 de leur catégorie », les lauréats se verront remettre des prix et cadeaux offerts par les partenaires de ce Concours et de la FFESpa, pour une valeur totale de plus de 10000€

Nous pouvons citer :

- trois formations en massages du monde d'une valeur totale de **2400 €**, offerts par le réseau Elégance Spa & Beauty Academies
- 4 peignoirs et 8 parures de grand luxe d'une valeur totale de **2400 €**, offerts par notre partenaire RKF
- 12 coffrets de produits de soin d'un valeur totale de **1200 €**, offerts par nos partenaires Cinq Mondes et Comfort Zone
- 12 abonnements d'un an aux Nouvelles et Esthétiques et Spa de beauté, d'une valeur de **840€** offerts par notre partenaire Nouvelles Esthétiques et Spa
- 4 invitations pour des escales massages dans de somptueux Spa partenaires de l'évènement, d'une valeur de **1000 €**
- 12 abonnements d'un mois de découverte opérationnelle du logiciel Spa Booker, d'une valeur de **1200 €**
- Chaque participant reçoit aussi un très beau Tee shirt de l'évènement et d'autres surprises ...

Les résultats et les photos des participants et des lauréats seront diffusés sur le site internet des Nouvelles Esthétiques et Spa, de la Fédération Française des Exploitants de Spa et du Réseau Elégance Spa & Beauty Académies. Ils seront également publiés dans le numéro des Nouvelles Esthétiques et Spa suivant le Concours.

Le Président de la FFESpa,

Jean-Eric KNECHT

www.federation-spa.fr

contact@federation-spa.fr